

AVIS DE LA CFE-CGC SUR LA MISE EN PLACE DU FLEX OFFICE

Voici l'avis que nous avons exprimé lors du CSE du 26 octobre 2022 :

« Vous nous sollicitez pour que nous donnions notre avis sur la mise en œuvre du Flex Office.

Si nous pouvons comprendre l'intérêt de ce dispositif sur le plan financier, il faudrait tout de même que nous puissions disposer des éléments sur les économies attendues et des précisions sur les délais qui permettront de les réaliser.

Ensuite, il nous paraît important de bien mesurer sans les minimiser les impacts de ce projet sur tous les salariés du Groupe.

Il faudrait également se garder de présenter le Flex Office comme un dispositif qui va améliorer les conditions de travail et la façon de travailler au quotidien.

Il nous semble aussi important d'être attentifs à ne pas se retrouver face à des déploiements et organisations dogmatiques sans tenir compte des réels besoins et des spécificités des activités, des métiers et des sites.

La société Syndex n'a pas pu intervenir sur le périmètre de la gestion AG2R qui représente pourtant un nombre significatif de salariés, et il serait opportun de pouvoir le faire pour recueillir leurs préoccupations.

Le rapport met en exergue de nombreuses et légitimes inquiétudes et interrogations des salariés, et il nous paraît indispensable de les écouter, de les entendre, et de les prendre en compte dans un moment où le corps social de l'entreprise ne se retrouve pas dans la stratégie et la politique du Groupe et l'a exprimé de façon claire dans le baromètre d'engagement.

Le questionnaire sur le Flex Office n'a pas encore été exploité, et il est dommage que nous ne puissions pas disposer des résultats le jour de la consultation. Sur ce sujet il est regrettable que ce questionnaire ne soit pas si anonyme que présenté ce qui pourrait être un frein à la liberté de parole ou d'expression sur le sujet, principalement pour les managers.

Sommes-nous sûrs aujourd'hui que les concepts d'aménagements des locaux soient adaptés à toutes les activités et correspondent à ce qui est attendu par les salariés.

Nous ne pensons pas que l'abandon contraint des bureaux individuels et la transformation des espaces en open-space soient de nature à améliorer les conditions de travail tant des managers que des salariés.

Le problème est que nous ne disposons pas aujourd'hui de la visibilité suffisante sur ce qui va réellement se passer et comment les différents sujets seront traités.

Nous craignons que les salariés soient contraints de s'adapter à un concept d'aménagements imposé par la direction, conseillée par une société externe, et donc éloigné de la réalité des besoins liés à nos activités et à une grande majorité des collaborateurs.

Nous sommes mandatés par les salariés du Groupe et nous devons répondre à leurs préoccupations et leurs interrogations, qui génèrent aujourd'hui de vraies inquiétudes.

Nous considérons, sur ce sujet impactant pour tous les salariés du Groupe, que nous ne pouvons pas nous prononcer sur le seul principe de la mise en place du Flex Office sans connaître la façon dont il sera déployé de façon opérationnelle, et comment seront traités les remontées des groupes de travail qui seront mis en œuvre.

Pour l'ensemble des raisons exposées et en l'absence d'informations plus précises, la CFE-CGC n'est pas en capacité de rendre un avis pertinent par manque évident de visibilité, c'est pourquoi notre organisation syndicale s'abstiendra. »

Vos représentants CFE-CGC sont à votre écoute

N'hésitez pas à nous contacter

www.cfecgc-ag2r.fr